

Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux

ARPA 10 rue Sorgentino 06300 NICE ☎ 04.93.26.29.70

Association reconnue d' utilité publique par décret du 26/07/2006 n° 0600157D

SIRET

439 608 316 00014 APE 913E

Novembre 2010

Cher(e) Ami(e),

Voilà 4 ans, en 2006, notre association a été reconnue d'utilité publique et nous en avons été très fiers car, pour parvenir à cette distinction, cinq caps, et non des moindres, ont dû être franchis : l'approbation de la ville principale du département (Nice), celle de la Préfecture (la Direction des Services Vétérinaires), celle du Ministère de l'Intérieur, celle du Ministère de l'Agriculture et enfin celle du Conseil d'Etat. Ce n'est pas rien et peu d'associations sont ainsi distinguées. Or, si nous l'avons été, c'est essentiellement pour trois raisons :

- ★ Notre travail, accompli avec vous
- ★ Notre éthique, le respect de la vie, qui vous a fait venir vers nous.
- ★ Notre action sociale enfin, soucieuse en même temps de l'homme et de l'animal : stérilisation et nourriture des chats de la prison de Nice, prise en charge d'animaux de personnes impécunieuses hospitalisées ou en détention, aide alimentaire et/ou vétérinaire pour les compagnons à quatre pattes de ceux qu'une extrême pauvreté fait frapper à notre porte.

Conséquence :

Nous avons grandi, en nombre tout d'abord (nous sommes plus de 2000), mais en même temps -et c'est logique- le volume de travail n'a jamais lui aussi cessé d'augmenter. Prenons quelques cas typiques :

Les animaux lourdement accidentés (voitures, tombés d'étages etc) : aucun propriétaire ne se manifeste. Que faire ? Les euthanasier, alors qu'ils peuvent être sauvés ? Nous choisissons évidemment la vie. Opérations chères certes, mais quel bonheur de les revoir vivre et plus tard de leur trouver un foyer !

La fourrière ensuite : nous en sortons , quand nous le pouvons, un chien ou un chat non réclamé. Lequel allons-nous sauver ? Un jeune et beau que d'autres associations prendront ? Ou un moins jeune et moins séduisant qui serait condamné sans nous ? Vous connaissez déjà la réponse.

Troisième situation : une dame très âgée décède, laissant seul un chat qui ne l'avait jamais quittée. Parole des héritiers : « si vous ne le prenez pas, on le met dans la rue ! »
Pouvons-nous seulement hésiter ?

Quatrième cas : la fourrière encore, mais dans l'autre sens. Quelqu'un abandonne chez nous un chien non identifié (ni tatouage, ni puce électronique). Certains, s'il n'est pas séduisant et facile à placer, l'enverraient en fourrière. Nous pas.

Quatre cas, quatre sortes de choix à faire. **En voici quelques exemples concrets :**

- ⊙ Un chat adorablement gentil de 2 ans qui vivait dans l'école de Drap. Accidenté depuis 1 mois avec une vilaine fracture du bassin et d'une patte arrière, nous l'avons pris en charge et avons dû l'amputer de sa patte. Il va bien aujourd'hui et attend une adoption.
- ⊙ Deux chats persans retirés il y a quelques jours au cours d'une enquête. Pas nourris et laissés à l'abandon, ils ne pèsent qu'un kilo chacun et ont dû être rasés tellement leurs poils étaient collés à la peau. Ils ont 12 et 13 ans et méritent vraiment d'être adoptés.
- ⊙ 2 chatons trouvés avec un énorme coryza. Ils sont aujourd'hui soignés et attendent une famille.
- ⊙ Une petite chienne de 12 ans, qui est restée 4 jours à côté du corps de son propriétaire décédé. Nous l'avons recueillie pour lui éviter la fourrière.
- ⊙ De la fourrière aussi : deux chiennes très malades et âgées qui nécessitaient toutes les deux de lourdes interventions chirurgicales. Une est malheureusement décédée trois jours après sa sortie, l'autre a été opérée et attend une famille à la SPACA de Vence.
- ⊙ 20 hamsters laissés dans une cage minuscule dans nos bureaux.
- ⊙ 1 lapin nain abandonné dans une cage d'escalier sans eau, ni nourriture depuis des jours. Il a été adopté.
- ⊙ Plusieurs chats récupérés après décès, expulsions, divorce, arrivée d'un enfant, départ à l'étranger etc attendent une famille et sont visibles pour certains dans nos locaux.



***Que déduire de ce qui précède ?
Nous essayons toujours de faire face.***

- Parce que nous avons une équipe d'urgence avec un véhicule qui intervient parfois plusieurs fois par jour soit pour secourir un animal en péril (vous vous souvenez du goëland coincé au sommet d'une grue ou des chats affolés agrippés au plus haut d'un arbre que nous avons sauvés alors que les pompiers avaient refusé d'intervenir), soit pour retirer, parfois avec la police, un animal maltraité.
- Parce que nous avons une employée à plein temps assurant, avec notre deuxième véhicule, y compris dans le moyen et arrière-pays, des captures de chats libres, leur transport chez les vétérinaires aux fins de stérilisation et leur retour sur leur îlot d'origine où ils sont relâchés.
- Parce que, n'ayant pas de refuge et nos familles d'accueil étant toutes saturées, nous mettons les animaux que nous recueillons dans des pensions privées, dont une, la principale, se trouve dans le Var à Puget-sur-Argens, endroit éloigné, certes, mais qui avait seul la capacité d'accueil nécessaire, avec des tarifs bien négociés mais élevés tout de même. Au total : près de 100 chats et plus de 40 chiens hébergés.

Si nous résumons :

- deux véhicules et des déplacements nombreux et souvent longs.
- deux emplois en contrats aidés, heureusement très peu onéreux pour l'association, et deux emplois en CDI, celui de notre directrice et celui de notre « capteuse », laquelle, vu la qualité de son travail ne pouvait pas être « remerciée » après trois années (le maximum possible) de contrat aidé.
- des dépenses vétérinaires, soins et opérations, en augmentation constante, car proportionnelles au nombre d'animaux qui nous échoient.
- un coût de pensions augmentant lui aussi dans les mêmes proportions.

Il s'ensuit que, malgré tous les efforts d'économie que nous faisons, notre situation

financière est maintenant préoccupante.

En fait, nous avons le choix au départ d'ARPA en 2001 entre :

Soit faire un minimum, modérément, dans notre petit coin, en refusant des animaux, en en laissant mourir, voire en les euthanasiant.

Soit répondre aux besoins, aux attentes et, tout simplement, à notre conscience, et ainsi provoquer une spirale ascendante qui a fait reconnaître notre utilité publique et vous a amené(e) vers nous.

Vous le savez, une association, quelle qu'elle soit, qui travaille comme nous, ne peut vivre, au-delà des dons, que par les legs qu'elle reçoit. ARPA en a eu, elle en aura d'autres, ainsi va la vie. Il n'empêche que, actuellement, nous connaissons des difficultés financières.

D'où l'urgence pour nous de réagir très fort, plus encore que par le passé.

- D'abord par plus d'économies là où nous pouvons encore en faire, en particulier au niveau des stérilisations où nous n'intervenons plus que dans les communes qui en assument le coût.
- Ensuite par nos placements qui restent nombreux malgré la crise. Quantité de lettres et de photos d'animaux adoptés en témoignent.
- Par nos démarches en cours auprès de certaines mairies pour obtenir la création d'une « maison des chats » comme Grasse l'a fait pour l'association de protection animale qui s'y trouve, et nous savons qu'à Nice, madame ALZIARI-NEGRE, adjointe au maire déléguée à la protection animale, dont nous saluons au passage le dévouement et le travail, fera tout son possible pour nous aider en ce sens. Nous ne sommes sûrs de rien, mais nous nous devons d'essayer.
- Par des demandes que nous faisons auprès de divers sponsors possibles ou associations nationales pour qu'ils nous aident à traverser cette passe difficile.
- Enfin par la transformation de notre site internet (<http://www.arpa-animaux.com/>) qui présente clairement ce que nous sommes et peut nous apporter de nouveaux appuis.

Mais tout cela sans vous, sans chacun d'entre vous, ne suffirait pas, car ARPA c'est vous, autant que nous le sommes. Tout est possible, dons, donations de biens, concours divers, il faut seulement que nous tenions.

Nous avons confiance en vous.

Avec toute notre amitié.

Anne-Marie DAVID
Directrice

Jacques LEBOUCHER
Président